



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

**Jeudi 12 mai 2022
À 19h00**

Salle du Peuple

**114 rue du stade
38730 VAL-DE-VIRIEU**



Ordre du jour

- ☐ Introduction
- ☐ Composition du C2D / Election du Conseil d'administration
- ☐ Les principales actions menées en 2021 inspirées du bilan d'activités
- ☐ Perspectives 2022
- ☐ Remise du bilan d'activités aux élus
- ☐ Rappel du rôle du C2D pour celles et ceux qui auraient envie de nous rejoindre
- ☐ Echanges et pot de l'amitié

Le C2D en quelques mots



Conseil de
développement
des Vals du Dauphiné

S'INVESTIR POUR SON TERRITOIRE

- ❑ Créé le 11 juillet 2017
- ❑ Régi via 1 règlement intérieur
- ❑ 1 Protocole de coopération C2D/CCVDD
- ❑ 1 assistante mise à disposition 2 jours/sem.
- ❑ 1 budget: 9300 € en 2021

3

- Un conseil d'administration composé de 16 membres au 12/05/2022 - 21 possibles.

Une Présidence collégiale, composée de 3 Co-Présidents, assistés chacun par un Vice-Président, chaque binôme ayant une attribution :

1 / relations extérieures, médias et habitants, recrutements et parrainages

2 / relations VDD, élus communautaires et administration du C2D

3 / L'animation et la coordination des Groupes de travail

Un délégué aux relations nationales, régionales ou départementales entre Conseils de Développement ou toutes instances ayant des enjeux élargis à ces territoires



Le Conseil d'administration actuel

- Bruno ALEXANDRE, Administrateur
- Dominique ANTOINE, Administrateur
- Jean BAILLY, Délégué aux réseaux des CDD
- Luc BASSETTE, Administrateur
- Thierry BORELLO, Administrateur
- Alain CHION-MAUGIRON, Co-Président
- Daniel COUVERT, Co-Président
- Pauline GELIN, Administratrice
- Stéphane GERBAUD, Vice-Président

- Jacques GERBAULT, Co-Président
- Alexandre JULLIEN-PALLETIER, Administrateur
- Raymond LANDES, Administrateur
- Pierre MAGNIN-ROBERT, Administrateur
- Nicole MAS, Vice-Présidente
- Paul MEUNIER
- Pascale SERILLON, Vice-Présidente

Les autres membres du Conseil de Développement

Membres

- ☐ Gaétane BLEHER
- ☐ Angélique CHABART
- ☐ Martine CHANAS
- ☐ Chantal MARION
- ☐ Léticia MATTEI-TERRASSON
- ☐ Isabelle MILLET
- ☐ Cyrille VAN PUymbroeck
- ☐ Monique ARMAGNAT
- ☐ Marie-Noëlie DESAGE
- ☐ Raymond MARION
- ☐ Edith MARCHAND

Auditeurs libres

- Aline SALÈS
- Yves MACLET
- Shanon REVOL
- Hervé CROCHAT



Election du Conseil d'Administration

Le Tiers sortant :

- ☐ Nicole MAS
- ☐ Pascale SERILLON
- ☐ Pauline GELIN
- ☐ Jacques GERBAULT
- ☐ Daniel COUVERT

Les candidats :

- ☐ Pascale SERILLON
- ☐ Jacques GERBAULT
- ☐ Nicole MAS
- ☐ Cyrille VAN PUymbroeck
- ☐ Marie Noëlie DESAGE
- ☐ Isabelle MILLET

VOTE

Les principales actions menées en 2021



❖ La Mobilité douce

❑ Notre objectif prioritaire : le développement du vélo

❑ Enquête Wever avortée.

❑ En mai 21 : transmission aux VDD des résultats de notre enquête

❑ Eté 2021 : constat de la non prise en compte par la Communauté de communes de la compétence mobilité ouvrant un partenariat par convention avec la Région : Analyse des conséquences

❑ En septembre l'ADEME accepte d'aider les VDD à travers le dispositif « A vélo 2 ».

❑ Un chargé de mission est recruté pour, entre autre, créer un schéma directeur cycles sur le territoire



- ❑ **Création d'un groupe de travail spécifique « Vélo » au sein du C2D qui a réaliser:**
 - ❑ **Un diagnostic des infrastructures existantes et un cahier des possibilités techniques et règlementaires**
 - ❑ **Un projet de schéma directeur cycles réalisable en 3 phases**
 - ❑ **Un liste d'équipements annexes à réaliser pour mieux garantir la sécurité des utilisateurs de vélos**
 - ❑ **Un rapprochement des structures économiques et associatives œuvrant pour la valorisation de l'utilisation du vélo**

Autres actions sur la mobilité:



- ❑ **Création d'un groupe de travail spécifique Covoiturage**
 - ❑ **Analyse de l'existant : offres et demandes**
 - ❑ **Propositions à venir sur 2022**
- ❑ **Création d'un groupe de travail « piste cyclable entre la gare et les zones d'activité des Vallons » : auto-saisine**
 - ❑ **En mai 21, rencontre avec les services pour étudier la proposition et ses conséquences.**
 - ❑ **Transmission de notre avis négatif sur le tracé et propositions de tracés alternatifs plus directs**
 - ❑ **Début 2022 rapprochement du C2D et des industriels pour réaliser un avis commun transmis aux VDD et Maires des communes concernées : La Tour de Pin et St Jean de Soudain**

❖ Le PLUi Est

- ❑ **Travail en amont avec les services.** Document arrêté par la CCVDD le 4 nov. 2021
- ❑ 80 remarques ont été prises en compte par les VDD
- ❑ La communauté de communes nous a **officiellement saisi le 26 octobre 2021.** Cet avis a été rendu le **10 janvier 2022**
- ❑ Un **document** reprenant notre avis à été **versé aux contributions** - en cours d'analyse par la commission de l'enquête publique.

❖ Le PLH

10

- ❑ 2021 a été sur ce thème une **année blanche** . Nous **restons disponibles** en 2022 pour tout travail et débats sur la mise en œuvre des **21 actions** prévues dans le PLH comme cela nous l'a été proposé.



❖ Le PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial)

- ❑ 9 janvier 2021 : démarrage de l'enquête publique : Contribution officielle du C2D sur le mode de sollicitation de la population et le contenu de plusieurs actions ;
- ❑ Contributions individuelles et sollicitation de nos réseaux avec demande de report de la clôture de la consultation (acceptée)
- ❑ 6 Mai 2021 : Adoption du PCAET par les VDD : Plusieurs de nos remarques ont été intégrées
- ❑ 27 Avril 2021 : Position du C2D sur sa volonté d'implication dans le suivi du PCAET
 - 4 Actions pour lesquels le C2D souhaite être acteur associé :
 - ✓ Projet alimentaire territorial : Groupe de travail constitué et analyse en cours
 - ✓ Stratégie Mobilité : Groupe de travail constitué et transmission de nos propositions
 - ✓ Programme local de l'Habitat: Groupe de travail constitué en attente d'une saisine des VDD
 - ✓ Eco tourisme responsable : En veille et disponible si besoin
- ❑ 10 actions dont le C2D souhaite suivre le déroulement

Proposition de création d'une plateforme du réemploi à l'échelle du territoire, pour favoriser l'émergence et la structuration d'une véritable économie circulaire locale

Sur le modèle de ce qui existe déjà



Idée générale : Une plateforme, un écosystème

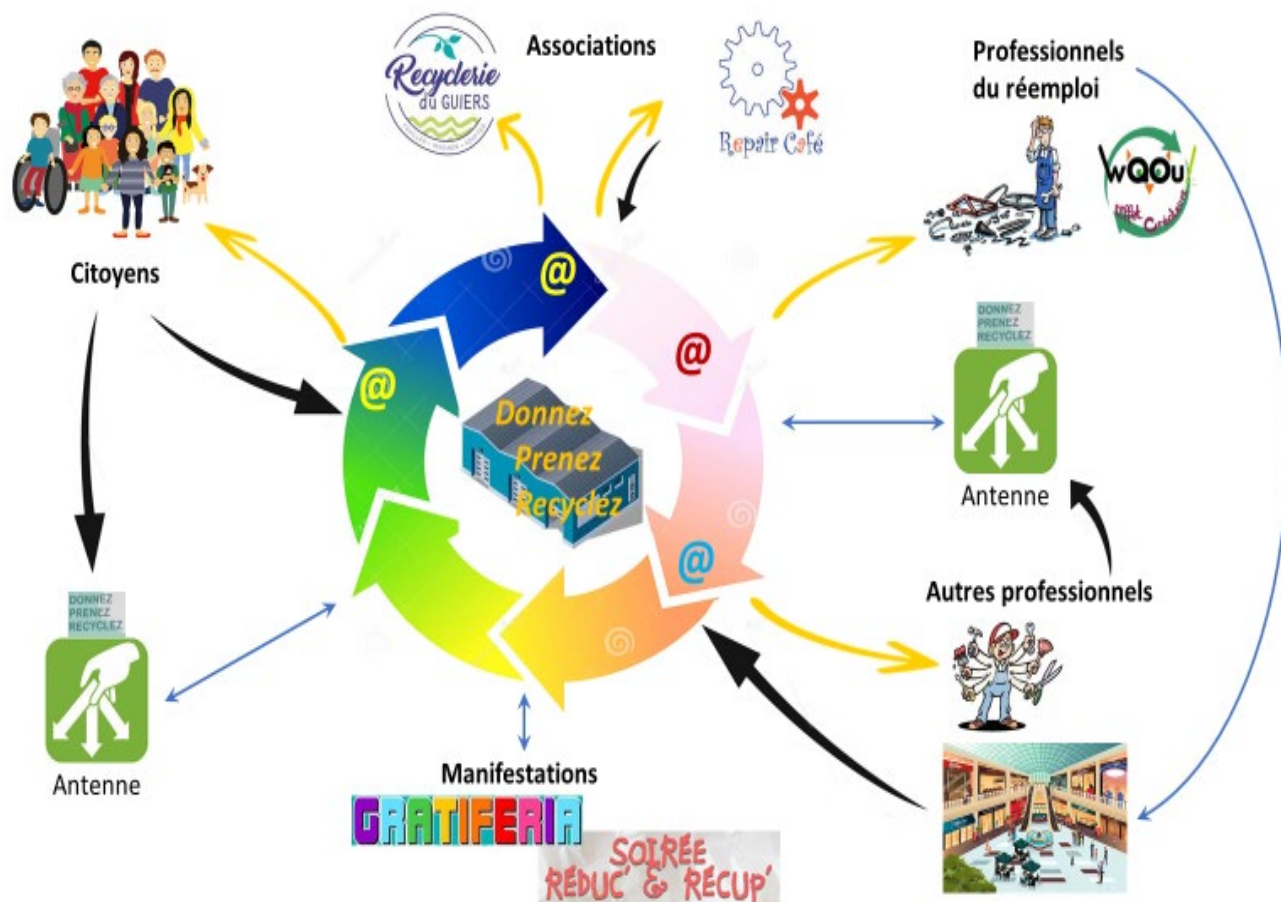
13

En le situant dans un projet global stimulant :

- la consommation et la mise au rebus responsable
- l'économie du réemploi

En l'associant à des dispositifs d'incitation :

- ☐ Incitations au dépôt
- ☐ Incitations au réemploi :
 - pour les particuliers
 - pour les professionnels – intérêt pour un partenariat



Actions réalisées en 2021

Participation active à l'étude stratégique démarrée en janvier 2021

- ❑ 3 réunions de COFIL
- ❑ Phase 1 : Contribution au diagnostic, interview des acteurs et relai du questionnaire (entreprises, grand public) sur les pratiques et besoins → Près de 600 réponses



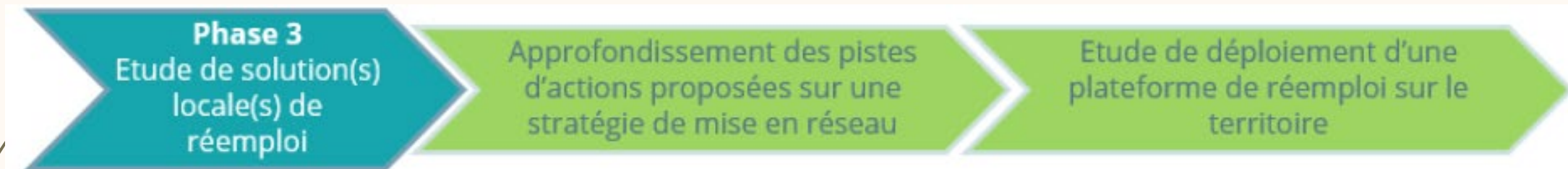
- ❑ Phase 2 : Exploitation des résultats de l'enquête et du diagnostic territorial (cabinet Ecogéos)
→ 2 Ateliers de concertation des acteurs (juillet + septembre)



- ❑ Phase 3 : COFIL d'orientation de la phase 3 : confirmation de la demande initiale d'étude de la faisabilité d'une plateforme qui prenne en compte les opportunités et contraintes du territoire identifiées en phases 1 & 2

Perspectives 2022

- **Suivi de la finalisation de l'étude** (Phase 3 et rendu du rapport final : stratégie et plan d'actions)



→ Stratégie de mise en réseau des acteurs

- **Mobilisation autour de l'objectif d'exploitation de l'étude**

❖ Le CHEMIN SAINT-MARTIN



Conseil de
développement

des Vals du Dauphiné

des Vals du Dauphiné



Ancien militaire Hongrois (316/397), St Martin traverse l'Europe plusieurs fois. Le parcours de 2500kms est labellisé « itinéraire culturel européen » par le conseil de l'Europe qui souhaite repérer son parcours et mettre en valeur le partage et le lien entre les hommes sur une bande de 10kms de part et d'autre du chemin.

Ce chemin traverse 8 communes : St Albin et St Martin de Vaulserre, Valencogne, Chassignieu, Chélieu, Doissin, Torchefelon et Biol.

- ❑ la Communauté de Communes des VDD sollicitée par le C2D pour la prise en charge de la maîtrise d'ouvrage du projet a répondu favorablement le 16 novembre 2021 intégrant le chemin dans le PDIPR en cours de refonte : Inquiétudes sur les délais d'intervention

❑ Actions du C2D :

Repérage du tracé pour balisage : concertation avec les mairies, les associations de marcheurs et autres acteurs intéressés.

- Digitalisation du projet de tracé, transmission au Centre Culturel Européen de Tours (qui le transmettra provisoirement aux marcheurs), reconnaissance du trajet repéré fait avec le service Tourisme des VDD
- Travail avec le service Tourisme pour la définition du tracé définitif que l'on souhaite voir balisé d'ici fin 2022 (même provisoirement)
- Création d'une première liste de points singuliers se trouvant de part et d'autre du chemin en vue d'une valorisation future avec l'aide de l'Europe. Partenariat avec les mairies, des cinéastes amateurs, cartographes, infographes et tout autre bénévole passionné.
- Analyse des possibilités pour faire connaître au grand public l'existence de ce chemin et faire valoir son intérêt patrimonial

16

- ❑ Les publications afférentes à ce chemin pourront être réalisées sous couvert de L'Europe. Elles seront une vitrine de notre territoire et permettront de le faire connaître à l'échelle internationale

01/09/2022

❖ LA COMMUNICATION

Se faire connaître et recruter :

- ❑ Conférences et communiqués de presse
- ❑ Réunions publiques
- ❑ Elaboration, avec le service communication des VDD, d'une plaquette d'information du C2D
- ❑ Elaboration par le service communication de la communauté de communes, d'une page C2D dans le bulletin des VDD
- ❑ Création d'une page facebook du C2D : <https://www.facebook.com/cddvdd>

❖ L'ORGANISATION DU C2D

- ❑ Adaptation du règlement intérieur du C2D à son fonctionnement
 - Version révisée adoptée par le Conseil communautaire le 24/06/21
- ❑ Elaboration d'un Protocole de coopération C2D-VDD
 - Version révisée adoptée par le Conseil communautaire le 24/06/21
- ❑ Elaboration d'un protocole d'accueil des nouveaux candidats
- ❑ Elaboration d'un livret du conseiller, en cours
- ❑ Réorganisation du fonctionnement interne



Conseil de
développement
des Vals du Dauphiné

S'INVESTIR POUR SON TERRITOIRE

Perspectives



- ❑ Augmenter le nombre de membres du C2D avec une plus grande représentativité du territoire
- ❑ Suivi de l'évolution des dossiers que l'on peut qualifier de structurels comme les PLUi PLH PCAET, être prévenu en amont pour s'organiser et respecter les délais légaux.
- ❑ Poursuite des travaux sur la thématique réemploi
- ❑ Être associé aux travaux du PAT et du plan mobilité et être force de propositions
- ❑ Participer à la mise en forme du dossier de candidature de « petites ville de demain »
- ❑ Continuer notre action pour le balisage et la valorisation du Chemin de St Martin.
- ❑ Rester en veille sur les thèmes de la jeunesse, de la précarité, de la santé



Remise du bilan d'activité 2021 du Conseil de Développement,

**A Madame la Présidente de la
Communauté de communes des
Vals du Dauphiné**

Pour ceux et celles qui auraient envie de nous rejoindre :



Conseil de
développement
des Vals du Dauphiné

S'INVESTIR POUR SON TERRITOIRE

- ❑ Les Conseils de Développement des Communautés de Communes tiennent leur légitimité, de la loi NOTRe du 07 août 2015.
- ❑ La vocation des Conseils de développement est d'accompagner les élus communautaires dans leurs actions, à titre consultatif.
- ❑ Ils sont une émanation de la société civile, composée de citoyens bénévoles, représentant : le monde économique, la vie associative, les acteurs sociaux ou simples citoyens.
- ❑ Un Conseil de développement est une instance de démocratie participative indépendante et neutre, à l'échelle des communes d'un territoire.
- ❑ Un Conseil de développement travaille avec la communauté de communes par « saisines » ou « auto-saisines »,



Instance bénévole consultative ayant pour mission de :

- ☐ Renforcer le débat public en créant des espaces de discussion, d'expression et de réflexion
- ☐ Aller à la rencontre et être à l'écoute des habitants et des acteurs du territoire
- ☐ Construire collectivement des avis sur les projets et les enjeux des Vals du Dauphiné dans l'intérêt général du territoire et de ses habitants.

loi NOTRe (loi n° 2015-991 du 7 août 2015)

L'organisation du C2D et ses principales actions en 2021

- Conseil d'Administration
(18 membres) – sur 21 possibles

- 1 réunion/mois
- Elargie à tous les membres
- Délocalisées et ouvertes à l'extérieur autant que possible

→ Sujets de travail définis à partir de saisines (de la CCVDD) ou d'auto-saisines (des membres)

- **Groupes de travail : 10 sujets actuellement en cours**

- | | |
|---|--|
| ☐ Le GT « Chemin de Saint- Martin » | ☐ Le GT « Plan Local de l'Habitat – (PLH) » |
| ☐ Le GT « Plan Alimentaire Territorial – (PAT) » | ☐ Le GT « Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) » |
| ☐ Le GT « PCAET » | ☐ Les réseaux des Conseils de Développement |
| ☐ Le GT « Mobilité douce » | ☐ La communication |
| ☐ Le GT « Plate-forme de Réemploi » | |
| ☐ Le GT « Petites villes de demain » | |

Conclusion

